Génome Québec, le biocluster Genopole et le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives, sont heureux d'annoncer la signature de deux ententes internationales de partenariat scientifique en génomique. Ces dernières ont été formalisées en présence du premier ministre du Québec, monsieur Philippe Couillard, et du secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères de la République française, monsieur Jean-Baptiste Lemoyne. Les signatures se sont déroulées à la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Île-de-France, dans le cadre de la visite alternée des premiers ministres du Québec et de la France.

La première entente, conclue entre le CEA et Génome Québec, vise à valoriser les données génétiques et généalogiques des populations québécoise et française, en favorisant l'identification de variations génétiques potentiellement récentes et délétères. Elle a été signée conjointement par la directrice adjointe au directeur de la recherche fondamentale du CEA, madame Alix de La Coste, et le président-directeur général de Génome Québec, monsieur Daniel Coderre. Interrogé sur les objectifs de cette entente, Daniel Coderre a souligné « qu'à travers cette collaboration, les parties espéraient valoriser les ressources en place, en France et au Québec, et mettre en commun des outils grâce auxquels il sera possible d'effectuer un portrait encore plus révélateur de la structure de la population franco-québécoise ». Le directeur du Centre National de Recherche en Génomique Humaine (CNRGH) du CEA, Jean-François Deleuze, a aussi déclaré : « Cette collaboration avec Génome Québec et les chercheurs québécois s'inscrit parfaitement dans la stratégie du CNRGH de développer les meilleures stratégies scientifiques innovantes pour continuer à décrypter le catalogue de gènes dont les mutations sont responsables de maladies. »

La seconde entente, conclue entre Genopole et Génome Québec, permettra de définir un cadre opérationnel pour la mise en place de collaborations scientifiques et technologiques et le développement de la génomique et des sciences « omiques ». Parmi les axes prioritaires d'action, Genopole et Génome Québec prévoient le transfert mutuel de savoir-faire et d'expertise et la création d'une plateforme aidant à la mise en relation des partenaires

universitaires et privés des deux organismes. L'entente a été signée conjointement par le directeur général du Genopole,
monsieur Jean-Marc Grognet, et monsieur Daniel Coderre. Interrogé sur la question, Daniel Coderre a précisé que « l'objectif de la démarche consiste à fournir aux parties un cadre permettant l'exploration d'initiatives de collaboration, qui mèneront à terme au développement de la génomique comme technologie de rupture, et ce, dans une perspective d'amélioration des soins de santé et de développement économique, tant pour la France que pour le Québec ». Jean-Marc Grognet se réjouit de ce rapprochement et souligne que « les réseaux en sciences "omiques" de Genopole et de Génome Québec sont très étendus en France et au Canada respectivement, et nous croyons que cette entente permettra de relier plus d'acteurs de la recherche et de l'innovation entre nos deux organismes ».

Ces collaborations viendront stimuler l'accélération de la recherche en médecine de précision et, plus particulièrement, au niveau de certaines maladies répandues au Québec et en France. De façon générale, ces ententes encourageront le développement de meilleurs diagnostics et de solutions thérapeutiques plus efficaces. Elles prévoient également de mettre à la disposition des experts des plateformes génomiques à la fine pointe, ainsi qu'un puissant bassin statistique.

À propos de Génome Québec

Génome Québec a pour mission de catalyser le développement et l'excellence de la recherche en génomique, son intégration et sa démocratisation. Pilier de la bioéconomie du Québec, l'organisme contribue également au développement social et durable, ainsi qu'au rayonnement du Québec.

Les fonds investis par Génome Québec proviennent du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation du Québec (MESI), du gouvernement du Canada par l'entremise de Génome Canada et de partenaires privés.

Pour en savoir davantage, consultez www.genomequebec.com .

À propos du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA)

Le CEA est un organisme public de recherche qui intervient dans quatre domainesÂÂ : la défense et la sécurité, les énergies nucléaire et renouvelables, la recherche technologique pour l'industrieÂÂ et la recherche fondamentale. S'appuyant sur une capacité d'expertise reconnue, le CEA participe à la mise en place de projets de collaboration avec de nombreux partenaires académiques et industriels. Fort de ses 16 000 chercheurs et collaborateurs, il est un acteur majeur de l'espace européen de la recherche et exerce une présence croissante à l'international. Le CEA a été identifié en 2017 par Thomson-Reuters/Clarivate comme l'organisme de recherche public le plus innovant en Europe.

Au sein du CEA, le CNRGH est le centre national de recherche français qui permet de répondre aux questions scientifiques nécessitant des besoins de séquençage et de génotypage à haut débit. Ses missions sont de découvrir les gènes et les biomarqueurs pour comprendre l'origine des maladies, permettant le développement de thérapies innovantes, des meilleures technologies de la génomique, et de déployer cette connaissance pour construire la médecine génomique personnalisée. Le CNRGH est l'un des trois meilleurs centres de génomique humaine européens. Il fait partie du biocluster Genopole.

En savoir plus : www.cea.fr

À propos de Genopole

Premier biocluster français dédié à la recherche en génétique et aux biotechnologies appliquées à la santé et à l'environnement, Genopole rassemble 86 entreprises de biotechnologies, 19 laboratoires de recherche, 25 plates-formes technologiques ainsi que des formations universitaires (université d'Evry-Val-d'Essonne). Son objectifÂÂ : créer et soutenir des entreprises de biotechnologie et le transfert de technologies vers le secteur industriel, favoriser le développement de la recherche dans les sciences de la vie, développer des enseignements de haut niveau dans ces domaines.

Genopole est principalement soutenu par l'Etat, la Région Ile-de-France, le Département de l'Essonne, l'agglomération Grand Paris Sud, la Ville d'Evry et l'AFM-Téléthon.

www.genopole.fr